



Non à une ouverture du marché de l'électricité

Une alimentation en électricité respectueuse du climat, sûre et complète est une condition *sine qua non* du tournant énergétique et d'une économie suisse durable. L'approvisionnement en électricité est une fonction centrale du service public et ne peut être envisagé selon une pure logique de marché. Dans l'UE, malgré le fait que le marché de l'électricité soit exposé depuis une vingtaine d'années à la concurrence dans tous les domaines, il ne fonctionne pas, car les coûts ne peuvent pas tous être couverts. De nombreuses réglementations tentent donc tant bien que mal de remédier à cette situation. En Suisse, la situation est différente : le marché n'est que partiellement ouvert. Ce système est toutefois lui aussi insatisfaisant. Les petits clients, tels que les ménages et les PME (qui consomment moins de 100 MWh d'électricité par an), doivent acheter leur courant auprès de la compagnie d'électricité qui exploite leur réseau électrique et en assumer la totalité des coûts. À l'inverse, les grands consommateurs jouissent d'une totale liberté de choix et peuvent choisir l'électricité la moins chère, peu importe qu'elle ait été produite proprement ou qu'il s'agisse d'électricité sale ou nucléaire.

Le Conseil fédéral prépare actuellement un projet d'ouverture totale du marché. **Au stade actuel du projet, le PS rejette clairement une libéralisation complète du marché de l'électricité. Une discussion à ce sujet ne pourra être menée qu'une fois que les conditions énumérées ci-dessous seront remplies :**

- L'accord sur l'électricité avec l'UE entre en vigueur et garantit une meilleure sécurité d'approvisionnement de la Suisse grâce à une intégration égalitaire dans le réseau électrique européen.
- La production d'électricité propre dans notre pays est garantie à long terme par des prix équitables. Cette production est donc compétitive. Des conditions-cadres fiables garantissent des investissements dans l'électricité propre dans le but de protéger le climat et d'accroître l'efficacité énergétique et la part des énergies renouvelables. L'électricité sale — dont l'énergie nucléaire — porte l'étiquette du prix des dommages qu'elle cause aux personnes et à l'environnement.
- Toutes les grandes infrastructures destinées à la production, au transport ou au stockage de l'électricité sont maintenues ou restent en mains publiques.

Par ailleurs, les principes suivants doivent aussi continuer à s'appliquer dans un marché ouvert : la liberté de choix dans l'approvisionnement de base (service universel) doit être préservée. Cela signifie que tous les clients devraient pouvoir obtenir à tout moment, même sur un marché totalement ouvert, une quantité suffisante d'électricité à des prix raisonnables auprès de leur gestionnaire de réseau local. Afin de protéger le personnel, en particulier dans le cas des petites entreprises d'approvisionnement en électricité, il est nécessaire de prendre des mesures d'accompagnement (CCT de la branche) qui garantissent que les salaires et les conditions de travail ne seraient pas mis sous pression à la suite de la libéralisation du marché.